



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

euro

Question écrite n° 91188

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les inquiétudes des industriels français au regard de la nouvelle tendance à la hausse de l'euro par rapport au dollar. La devise européenne a en effet atteint le seuil de 1,40 dollar et pousse les entreprises européennes vendant hors zone euro à baisser leurs prix pour rester compétitives. Selon la banque HSBC, si l'euro s'apprécie de 10 % face au dollar, les entreprises françaises sont contraintes de baisser leurs prix d'environ 5 %. Et, selon le GIFAS, le renchérissement de l'euro au cours de ces trois dernières années a coûté à notre industrie aéronautique et de défense plus de 4 milliards d'euros de manque à gagner en termes de capacité de financement. C'est par ailleurs pour les entreprises européennes une forte incitation à délocaliser une partie de leur production dans des pays à bas coût. Il lui demande, par conséquent, de lui faire part de son analyse de la situation et des actions qui peuvent être entreprises.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91188

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 2010, page 11308

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)